

Communiqué

Le 24/04/2020

Après consultation des adjoints de Boulazac Isle Manoire, par visio conférence, le maire Jacques Auzou a décidé de créer une aide exceptionnelle en faveur des familles aux ressources les plus modestes de la commune.

En effet, en temps normal, 49 familles ne payent pas la restauration scolaire de leurs enfants et 86 payent le plus bas tarif. Depuis le début du confinement, ces familles doivent donc assumer un repas supplémentaire par jour ouvrés pour leurs enfants. Or nous savons bien que les situations se sont encore plus aggravées depuis le confinement, raison pour laquelle l'Etat a décidé le versement d'une aide financière. Celle-ci ne sera toutefois versée que le 15 mai et en attendant il faut bien se nourrir... L'aide apportée par la ville de Boulazac Isle Manoire se présente sous la forme d'un bon d'achat pour de l'alimentation (exclusivement) auprès du magasin Hyper U.

49 familles ont un bon d'achat de 100€

86 familles ont un bon d'achat de 75€

Cette aide va bénéficier à plus de 250 enfants.

Dès cet après-midi, les bons sont distribués en personne aux familles bénéficiaires par des agents et élus de la commune.

Pour rappel, la ville maintient le lien avec les familles via la médiathèque Louis Aragon (mails, site web, page facebook, chaîne You Tube), le centre social Mosaïque (appels aux familles, page facebook), la chaîne You Tube créée par le service animation « BIM'Home, Be mômes », et l'accompagnement scolaire via des échanges téléphoniques et visio.